

INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

Offre de vacations au bureau concours du département des restaurateurs (Aubervilliers)

L'Institut national du patrimoine (INP) est un établissement d'enseignement supérieur du ministère de la culture. Il a pour mission le recrutement par concours et la formation d'application des conservateurs du patrimoine de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la Ville de Paris ainsi que la sélection, également par concours, et la formation des restaurateurs du patrimoine qualifiés pour travailler sur les collections publiques.

L'INP propose également un très large éventail de formations continues. Il est aussi un lieu de diffusion culturelle à travers des conférences et des colloques qui sont autant d'occasions de travailler avec d'autres institutions patrimoniales et universitaires, françaises et étrangères.

Enfin, l'INP inscrit ses missions et ses actions dans un réseau de coopérations internationales, en envoyant ses élèves en stage à l'étranger, en recevant des stagiaires étrangers, et en exportant ses formations et son expertise dans les domaines de la conservation et de la restauration.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), l'INP s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Tous les postes du ministère de la culture et de l'INP sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e).

Missions

En collaboration avec le chargé d'organisation des concours, le (la) vacataire se verra confier les missions suivantes :

- assurer le suivi administratif des candidats,
- participer à la préparation des dossiers et supports des épreuves d'admissibilité et d'admission,
- participer à l'organisation logistique des épreuves,
- participer à l'organisation des oraux et l'accueil des candidats,
- participer à l'élaboration du rapport du jury et à diverses tâches administratives.

Profil

Compétences techniques :

- maîtrise des outils informatique et bureautique.
- qualités rédactionnelles.

Savoir-faire :

- appréciation des priorités et respect des délais.
- autonomie, rigueur et sens de l'organisation.

Savoir-être :

- sens du contact, bon relationnel.

Lieu

Institut national du patrimoine
Département des restaurateurs
124 rue Henri Barbusse
93300 Aubervilliers

Places de parking sur le site

Contrat et rémunération

Le (la) candidat(e) sera recruté(e) sur la base d'un contrat de vacances (temps plein), à l'indice 400 (2 028.19 euros brut) et remboursement du titre de transport à 75 %, du 18 mars au 28 juin 2024.

Modalités de candidature et de recrutement

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par e-mail ou par courrier à Madame Anne Gouzou, Institut national du patrimoine, département des restaurateurs, 124 rue Henri Barbusse, 93300 Aubervilliers.

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins deux personnes formées au processus de recrutement.

Tout renseignement complémentaire sur le poste peut être obtenu auprès de Madame Anne Gouzou, responsable administrative du site et des concours au département des restaurateurs (01.49.46.57.14, anne.gouzou@inp.fr) ou de Monsieur Kevin Cornet, chargé de l'organisation des concours (01.49.46.57.07, kevin.cornet@inp.fr).